

# Budg'Eclair

Présentez vos finances de façon  
Synthétique, pédagogique et attrayante !



## Comment installer l'application sur un deuxième poste

La procédure qui suit détaille les différentes étapes à réaliser si vous êtes dans ce cas :

- Vous avez installé Budg'Eclair sur un premier poste et avez saisi des données
- Vous souhaitez installer Budg'Eclair sur un deuxième poste et vous voulez récupérer les données présentes sur le premier poste

### Procédure sur le premier poste

- 1. Lancez l'application via le raccourci « Budg'Eclair » se trouvant sur votre bureau.**



Si vous ne trouvez pas cette icône, double cliquez sur le fichier "LAFICOM.exe" se trouvant dans le répertoire « C:\Programmes\LAFICOM »

- 2. Mettez à jour l'application si une nouvelle version est disponible**

Suivre la procédure « Mise à jour ».

- 3. Récupérez votre abonnement si vous venez de le recevoir**

Suivre la procédure « Récupérer Abonnement ».

4. Cliquez sur le bouton « Procédures automatisées »



5. Dans « Sécurité », cliquez sur le bouton « SAUVEGARDER »



L'application vous demande alors de sélectionner la destination de la sauvegarde.  
Choisissez d'enregistrer le fichier sur une clé USB.

## Procédure sur le deuxième poste

1. **Installez la dernière version de l'application Budg'Eclair**  
Suivre la procédure « Installation »
2. **Lorsque l'installation est terminée, lancez l'application via le raccourci « Budg'Eclair » se trouvant sur votre bureau.**



3. **Cliquez sur le bouton « Procédures automatisées »**



4. **Dans « Sécurité », cliquez sur le bouton « RESTAURER »**



5. **Sélectionnez le fichier précédemment sauvegardé sur votre clé USB.**

Vous venez de récupérer votre abonnement ainsi que toutes les données se trouvant sur le premier poste.

Il n'est pas utile de saisir le code d'abonnement ni le mot de passe.

Vous pouvez maintenant utiliser Budg'Eclair sur ce deuxième poste.

### **ATTENTION**

Vous avez deux postes qui contiennent l'application Budg'Eclair et vous pouvez donc effectuer des modifications différentes de vos données sur ces deux postes.

La bonne conduite à tenir afin de garantir que vos données sont les mêmes sur les deux postes est d'utiliser la procédure de sauvegarde à partir du poste "A" sur lequel vous venez de faire des modifications. Puis, d'utiliser la procédure de restauration à partir du poste "B" sur lequel vous souhaitez continuer à travailler.